

quarante huit vingt neuf juin

M. BOU MARCEAU Inspecteur de Police Judiciaire

10/6/1948

BERNIER

militaire de Metz

... ?

... ?

e meurtres et violences volontaires

M. MOUTH Nicolas né le 13/

9/1913 à Landrefang (Moselle) cheminot domicilié

rue de la Fontaine No 8 à Noveant

MOUTH Nicolas 34 ans
Cheminot à Noveant

"Je me souviens parfaitement du train de déportés pas-
sé en gare de Noveant le 3 juillet 1944. J'étais de ser-
vice à la gare ce jour là et mon travail consistait dans
le pointage des wagons.
Arrivé de bonne heure dans la matinée, le convoi est
reparti entre 10 et 11 heures le matin même.
Dès l'arrivée de ce convoi, des émanations macabres
provenant des cadavres/, empestaient l'atmosphère. A cause
de cela le convoi fut garé à la gare de marchandises à
environ 200 mètres plus loin.
Le chef des Schapos, celui que je reconnais sur la
photographie que vous me faites voir, disposais ses hom-
mes tout autour du train afin d'en assurer la garde. Pen-
dant ce temps cet officier surveillait le train, un nerf
de boeuf à la main.
Tous les wagons furent ouverts à un après l'autre.

Témoignage 8 : Audition de Nicolas MOUTH, employé à la SNCF, 14 juin 1948
Archives d'Alsace, Strasbourg, 150 AL 68

Quarante huit vingt trois juin
HUSSON Marceau, Inspecteur de Police Judiciaire

10/06/1948

C/DIETRICH ... ?

14/6/1948 BERNIER, militaire de Metz

MOUTH Nicolas
34 ans cheminot à Novéant

Meurtres et violences volontaires

MOUTH Nicolas, né le 13/9/1913 à Laudrefang (Moselle), cheminot, domicilié rue de la Fontaine n° 8 à Novéant

« Je me souviens parfaitement du train de déportés passé en gare de Novéant le 3 juillet 1944. J'étais de service à la gare ce jour-là et mon travail consistait dans le pointage des wagons.

Arrivé de bonne heure dans la matinée, le convoi est reparti entre 10 et 11 heures le matin même.

Dès l'arrivée de ce convoi, des émanations macabres provenant des cadavres empestaient l'atmosphère. A cause de cela le convoi fut garé à la gare de marchandises à environ 200 mètres plus loin.

Le chef des Schupos, celui que je reconnais sur la photographie que vous me faites voir, disposait ses hommes tout autour du train afin d'en assurer la garde. Pendant ce temps cet officier surveillait le train, un nerf de bœuf à la main.

Tous les wagons furent ouverts l'un après l'autre.

Aussitôt qu'un wagon était ouvert, les prisonniers devaient descendre pour être comptés. Les morts étaient transportés par les survivants dans les wagons où il y avait des cadavres, à l'aide d'une couverture.

L'opération terminée, le wagon était refermé et les Schupos passaient au wagon suivant et ainsi de suite jusqu'au dernier.

En dernier lieu un désinfectant chloré fut mis sur les cadavres entassés dans les wagons et le train était prêt pour partir.

J'ai vu le capitaine des Schupos dont il est question ici, frapper les déportés à coups de nerf de bœuf, afin de les faire aller plus vite.

Aucun ravitaillement ne fut distribué aux déportés de ce train, ni vivres, ni boissons.

Malgré les cris de détresse des déportés qui demandaient à boire, rien ne leur fut donné.

Les Schupos avaient un wagon de seconde classe placé vers le milieu du train, duquel ils observaient, la nuit, tout le convoi à l'aide de projecteurs.

J'ai relevé les numéros de chaque wagon et par conséquent j'ai dû approcher ce train. Malgré que j'ai ainsi approché chaque wagon, je n'ai rien pu faire passer aux prisonniers. J'avais été prévenu par les Schupos que, d'ordre de leur chef, je serai tué sur place s'ils me prenaient à donner quoi que ce soit aux déportés.

Je ne connaissais aucun des Schupos par leurs noms, mais les ayant vus plusieurs fois, je pourrais en reconnaître certains.

Quant aux agents de la Gestapo de Novéant, ils assistaient au passage de ces trains, mais n'intervenaient pas contre les déportés. »

Lecture faite persiste et signe

L'Inspecteur de Police Judiciaire

Témoignage 8 : Audition de Nicolas MOUTH, employé à la SNCF, 14 juin 1948
Archives d'Alsace, Strasbourg, 150 AL 68